

Le Félicien

Sauvetage du printemps!

Bulletin municipal • Juin 2023



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS





Pierre Lépicier
Maire suppléant

Chères Féliciennes, chers Féliciens,

Le printemps est bien entamé et l'été pointe déjà son nez. C'est le signe que nous approchons de la programmation estivale marquée par la Fête Nationale le 23 juin prochain. Soyez au rendez-vous de nos activités cet été, elles sont gratuites et spécialement préparées pour vous faire vivre de beaux moments en plein air.

Le printemps, c'est aussi la période de l'année où l'on retrouve son jardin. Journée de l'arbre, jour de la terre et défi-pissenlits sont parmi les gestes et les événements qui mettent l'environnement en valeur. Je vous invite à participer aux efforts d'embellissement de notre communauté en vous inscrivant au concours Félix en fleur. Je vous invite aussi au dévoilement de la planification stratégique de développement durable qui place les défis environnementaux au cœur de nos actions le 11 juin prochain 10 h à la mairie.

Je tiens à témoigner notre reconnaissance au Service de protection et d'intervention d'urgence qui a été très sollicité au cours des inondations du printemps, autant dans la Municipalité qu'en entraide nautique pour les municipalités voisines. Le service vient d'acquérir un bateau de sauvetage et a suivi des formations en eaux vives. Cet ajout est rapidement devenu très utile. Je trans-

mets mes vœux de rétablissement rapide à toutes les personnes sinistrées, mais aussi mes condoléances aux familles des pompiers de Saint-Urbain. Si vous ressentez de la détresse ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à faire appel aux ressources de soutien. Un programme d'aide financière est également ouvert jusqu'au 4 août pour déposer une réclamation.

Notez que l'habituel bilan financier sera publié dans votre Félicien d'août suite au dépôt des états financiers 2022 qui devraient être adoptés au plus tard à la séance du 12 juin.

Sur ce, passez un magnifique été et profitez de nos parcs et événements!

Pierre Lépicier
Maire suppléant



Conseil municipal

Audrey Boisjoly
Mairesse

Patrice Ayotte
Conseiller district n°1

Daniel Ricard
Conseiller district n°2

Sophie Lajeunesse
Conseillère district n°3

Pierre Lépicier
Conseiller district n°4

Ingrid Haegeman
Conseillère district n°5

Luc Ducharme
Conseiller district n°6

Les séances sont accessibles au public et sont archivées sur le site Internet à l'adresse www.st-felix-de-valois.com/vie-democratique/seances/

Prochaines séances du conseil

12 juin / 10 juillet / 14 août

Site Web :
st-felix-de-valois.com

Page Facebook
Municipalité
de Saint-Félix
de Valois

Mairie

Coordonnées

600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0
450-889-5589

Horaire régulier

Lundi, mardi, mercredi:
8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Jeudi: 10 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi: 8 h à 12 h

Fermeture

Notez que nos bureaux seront fermés le 23 juin et 30 juin à l'occasion de la Fête Nationale et de la Fête du Canada. La mairie et la bibliothèque seront également fermées durant les semaines de vacances de la construction du 24 juillet au 6 août inclusivement.



Prochaine parution du bulletin:

Août 2023

Date de tombée **30 juin 2023**

Tirage **3700**

TAXES MUNICIPALES

Pour des questions sur votre compte de taxes, communiquez avec le Service de taxation au 450 889-5589 poste 7711 ou par courriel taxation@st-felix-de-valois.com

Prochaines échéances : 11 juillet | 11 septembre

⚠ ATTENTION ⚠ La Municipalité ne collecte pas la taxe scolaire qui doit être payée au Centre de services scolaire des Samares.



Le conseil a tenu ses séances ordinaires le 11 avril et le 8 mai, ainsi que deux séances extraordinaires le 27 mars, ainsi que le 24 avril.



En bref :

Concernant l'**administration**, l'état des revenus et dépenses au 30 avril a été déposé. Le conseil a autorisé la signature des derniers contrats des cadres et a mis en place un programme d'aide aux employés (PAFM). Il y a eu dépôt des résultats et mise à jour du financement de plusieurs règlements d'emprunt pour les projets d'aménagement de parcs, de réfection des rangs du Portage, Sainte-Cécile et du chemin de Ligne-Sainte-Cécile et de la Rivière-L'Assomption.

En **urbanisme**, il y a eu trois dérogations mineures, quatre demandes de PIIA et une demande PPCMOI approuvées. Le conseil a procédé à l'adoption des règlements 467-2023 et 470-2023 qui encadrent la location à court terme, du règlement 477-2023 sur la démolition des immeubles, ainsi que le règlement 481-2023 visant à mettre en place un programme de remplacement des installations septiques. Camille Loiseau et Jérémie Deschênes ont été embauchés comme inspecteurs en bâtiment et environnement. De plus, Jean-Benoît Lebel a été nommé comme représentant citoyen au comité consultatif d'urbanisme.

En **sécurité publique**, il y a eu la signature d'une entente d'entraide intermunicipale avec la MRC d'Autray et la cotisation annuelle à la Société canadienne de la Croix-Rouge a été versée. Il y a eu l'octroi de contrat pour l'entretien des bornes d'incendie. Le règlement 484-2023 a été adopté afin d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Bissonnette. Le Service a embauché Félix Gagnon, Charles Marsan et Jérémie Pelletier comme pompiers et a nommé Élie Girard comme lieutenant et William Baisson comme pompier éligible.

Du côté des **travaux publics et des services techniques**, il y a eu l'octroi de contrats pour l'achat de bacs de recyclage, l'analyse et l'essai de pompage du puits PE 1-94, la réhabilitation du puits PE 1-95, les pièces d'asphaltage, l'ébranchage des emprises de rues, la réparation des bordures du développement Les Vallons, l'achat d'un analyseur de trafic routier, puis le remplacement des bacs au centre Pierre-Dalcourt. Les cahiers de charges pour le déneigement urbain et rural ont été acceptés. Le conseil participe également au comité chargé de piloter la création d'une régie intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles. Le conseil a procédé à l'embauche de Geoffrey Latreille comme préposé aux parcs et installations, de Sébastien Parent comme technicien en génie civil, ainsi que Michel Massé comme journaliers temporaires.

En **loisirs, culture, communications et vie communautaire**, il y a eu résiliation du contrat avec Neptune suivant leur perte de licence. Le conseil a ensuite octroyé des contrats pour la surveillance des parcs et pour la conception et l'aménagement d'une agora de lecture extérieure à la bibliothèque. L'équipe du camp de jour a été embauchée et les salaires ont été ajustés en fonction de la hausse du salaire minimum du 1^{er} mai. Le conseil a autorisé la distribution du journal l'Action dans les bâtiments municipaux ouverts au public et une entente de partenariat a été approuvée avec la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière pour le projet de jardin collectif pédagogique.

Café-causerie du conseil

11 juin 2023 à 10 h dans la salle du conseil de la mairie.

Venez rencontrer vos élus autour d'un café et d'une collation!

Dévoilement de la planification stratégique de développement durable!





Soirée des bénévoles

C'était soir de remise des prix des bénévoles de l'année vendredi 28 avril dernier. Pour célébrer la semaine d'action bénévole, la Municipalité offrait la Soirée des bénévoles afin de remercier les organismes et les personnes impliquées dans la vie communautaire en présence d'Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé.

« C'était une soirée réussie sous le signe des étoiles, souligne Pierre Lépicié, maire suppléant. Nous souhaitons démontrer que les bénévoles sont nos bonnes étoiles et que sans leur contribution, la communauté ne serait pas la même. »

Bénévoles de l'année

Cette année deux prix ont été remis aux bénévoles qui se sont démarqués.

Comme Bénévole de l'année, impliquée depuis 12 ans auprès du comptoir vestimentaire, le prix a été remis à Mme Denise L'Écuyer. Finalement, comme Grand bénévole, il s'implique avec dévouement auprès des Chevaliers de Colomb depuis 36 ans ainsi qu'à la Chambre de commerce, le prix est remis à M. Mario Rainville des Chevaliers de Colomb.

Un remerciement à l'équipe organisatrice pour cette belle soirée!



Denise L'Écuyer et Pierre Lépicié, maire suppléant

Michel Dubeau, Grand-Chevalier, reçoit le prix au nom de Mario Rainville, avec Pierre Lépicié, maire suppléant

Inauguration de la boutique Campagnard

Il y avait inauguration de la boutique Campagnard le 22 avril dernier.

C'était une très belle journée et M. Pierre Lépicié, maire suppléant, était présent pour l'inauguration: « Votre commerce s'intègre au portrait et à l'histoire de notre communauté marqués par l'importance du milieu agricole et du soin aux animaux. C'est la suite d'une belle histoire. Pendant longtemps le local a été occupé par le commerce de M. Brissette, qui a aussi été maire et que j'ai eu le privilège de côtoyer. »



Défi OSEntreprendre

Saint-Félix-de-Valois se démarque lors des finales régionales du Défi OSEntreprendre. L'entreprise Gentils Monstres qui crée des univers sur mesure dans le domaine du divertissement (jeux d'évasion, cinéma et spectacles) est lauréate régionale dans la catégorie Exploitation, transformation et production du volet Création d'entreprise et lauréate du prix coup de cœur Scientifique en chef. Le projet Raton Laveur de l'École secondaire de l'Érablière s'est également mérité le prix Secondaire et éducation des adultes – adaptation scolaire pour son service VIP de nettoyage intérieur et extérieur de véhicules aux membres du personnel de l'école. Félicitations!



Rédaction : Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
Impression et mise en page : Imprimerie Pinard R Inc.
 Juin 2023
Copies : 3700
 Dépôt légal
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2023

Placement publicitaire et transmission d'informations
 communications@st-felix-de-valois.com

Calendrier de publication

Août
 Octobre
 Décembre

Date de tombée

30 juin
 8 septembre
 10 novembre



Nominations

Bienvenue à Olivier Roussel, technicien en loisirs, Sébastien Parent, technicien en génie civil, Geoffrey Latreille, préposé aux parcs et installations, Michel Massé, journalier temporaire, ainsi qu'à toute l'équipe du camp de jour estival. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux pompiers Félix Gagnon, Charles Marsan, Jérémie Pelletier, ainsi que souligner la nomination officielle d'Élie Girard comme lieutenant et William Baisson comme pompier éligible du Service de protection et d'intervention d'urgence.

Comité consultatif d'urbanisme

Jean-Benoît Lebel a été nommé comme représentant citoyen au comité consultatif d'urbanisme.

Journée de l'arbre et projets de plantation



La journée de l'arbre s'est déroulée sous un soleil magnifique le 13 mai dernier à l'écocentre. Elle a permis de distribuer près de 2000 plants (arbres, arbustes, légumes et fines herbes) et 100 tonnes de compost afin de bonifier la canopée et la biodiversité de la Municipalité. La Coop Au bout du rang était également sur place afin de vendre des plants de légumes bio. De plus, le comité consultatif en environnement sensibilisait les visiteurs sur le Défi-pissenlits, ainsi que sur l'engagement Ville amie du papillon monarque. 14 certificats-cadeaux à la Jardinière du Nord et à la Coop Au bout du rang ont été tirés parmi les quelque 500 participants à l'événement. Félicitations aux gagnants!

Des élèves du programme POM de l'École secondaire de l'Érablière accompagnés par des membres du comité consultatif en environnement ont mis les mains à la pelle afin de planter plus de 400 arbres samedi 13 mai sur le site des sentiers de plein air et le 16 mai sur le terrain du bassin de rétention. Ces épinettes, pins, chênes, érables et bouleaux vont contribuer à la canopée urbaine et sa biodiversité. Bravo à toute l'équipe pour l'effort, surtout aux braves qui ont planté sous la pluie le 16 mai!



Glissement de terrain

Un glissement de terrain s'est produit le 25 avril dernier. Une portion de la berge du côté de Sainte-Mélanie s'est affaissée dans la rivière L'Assomption provoquant un mouvement d'eau qui a inondé certaines résidences de la Pointe-à-Roméo. Le Service de protection et d'intervention d'urgence est intervenu afin d'évacuer les personnes touchées.



Politique culturelle



La politique culturelle a officiellement été dévoilée le 26 mars dernier à la mairie à l'occasion du café-causerie du conseil. « C'est avec fierté que la municipalité de Saint-Félix-de-Valois vous présente l'aboutissement de la Politique culturelle et de son plan d'action 2023-2027, souligne Audrey Boisjoly, mairesse de la Municipalité. Inclus dans la planification stratégique 2018, ce projet s'inscrit dans l'ensemble des documents et démarches de planification des dernières années et répond à plusieurs enjeux, besoins et préoccupations du développement culturel de notre communauté. »

La politique a permis de réfléchir et planifier la suite concernant la bibliothèque, l'église, le presbytère, le Centre Yvon- Sarrazin, la programmation des activités, le patrimoine, l'histoire, la pratique culturelle, les artistes, etc. Cela a permis de déterminer une vision et une vocation pour les lieux culturels de Saint-Félix-de-Valois et de proposer des moyens pour stimuler et soutenir la pratique culturelle.



Pour découvrir la politique : st-felix-de-valois.com/politique-culturelle/



50^e anniversaire de la FADOQ!

Le 6 mai dernier avait lieu les célébrations du 50^e anniversaire du Club Fadoq de St-Félix-de-Valois en présence d'Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois, ainsi qu'Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé. Un souper, de la danse et beaucoup de plaisir afin de souligner l'histoire de l'organisme.



Les nouvelles de la MRC de Matawinie

M. Raymond Rougeau, maire de la municipalité de Rawdon, a été nommé président du comité de transport récemment mis en place afin d'évaluer les différentes options et de recommander une nouvelle offre de services en transport collectif en Matawinie pour janvier 2024.



En effet, ce comité de travail se penchera, en collaboration avec les partenaires municipaux et ceux du milieu, sur différents modèles d'affaires ayant comme trame de fond les questions à l'égard de la gouvernance, du financement ainsi que des besoins des usagers.

« Le financement municipal, désormais basé sur le principe d'utilisateur payeur, a fait bondir de façon substantielle la facture de plusieurs municipalités. Notre plus grand défi est de revoir l'offre de transport collectif sur notre territoire de manière à respecter la capacité de payer des municipalités locales », explique le nouveau président, M. Raymond Rougeau.

Fin du taxibus

Rappelons que la MRC s'est vue dans l'obligation de cesser les opérations du taxibus, le 1^{er} mai dernier, à la suite du retrait, plus tôt cet hiver, des municipalités de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, de Sainte-Béatrix et de l'intention de sept autres municipalités de se retirer du service de taxibus.



MRC de
Matawinie
Entreprenante de nature!

Nouveau logo!

La MRC vient d'adopter ses nouvelles couleurs. Elles feront graduellement leur place dans l'ensemble des communications de la MRC

Bilan 2022

La MRC a déposé son bilan annuel 2022 le 19 avril dernier et dresse un bilan positif et constructif de la dernière année.

Voici un éventail de quelques réalisations importantes en 2022 :

- Plan directeur du réseau cyclable;
- Inventaire du potentiel acéricole;
- Un investissement de 150 000 \$ dans le développement social, via le programme Coolbus;
- Défi Suis Ton Instinct pour les jeunes entrepreneurs dynamiques, âgés de 18 à 35 ans;
- Acquisition d'un bateau-mouche pour un service de croisière sur le lac Taureau.

Pour consulter le rapport d'activités 2022 de la MRC de Matawinie :

<https://mrcmatawinie.org/rapportdactivites>

17 mai – Journée contre l'homophobie et la transphobie

Le Municipalité a souligné la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai dernier en hissant le drapeau de la fierté sur le mât de la mairie.



L'équipe Julie Kovacs,
complice de vos projets
en immobilier



Julie Kovacs
Courtier immobilier
résidentiel

Eric Foucrault
Courtier immobilier
résidentiel & commercial



juliekovacs.com

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
Tél: 450 889-4846 • jkovacs@viacapitale.com

Julie
450-365-7369
(Cell et texto)

Eric
450-421-9888
(Cell et texto)



Inondations

Le Service a fait l'acquisition d'un bateau de sauvetage et des formations en eaux vives ont été réalisées à la fin avril. Le service a rapidement mis à l'épreuve les apprentissages lors des inondations à Sainte-Émilie-de-L'Énergie et Saint-Damien, puis à Saint-Félix-de-Valois du début mai. Un grand merci à toute l'équipe pour la rigueur et le professionnalisme démontrés lors de la veille, de la prévention et des sauvetages.

Soutien aux sinistrés

Les personnes qui ont été touchées par les inondations du printemps, peuvent réclamer les dommages dans le cadre du programme d'Aide financière pour propriétaires et locataires lors d'une inondation ou d'un sinistre. La Municipalité est officiellement un sinistre reconnu. Consultez la page www.st-felix-de-valois.com/inondations afin de découvrir les détails du programme et avoir accès aux formulaires en ligne. Pour des questions sur le programme, 1 888 643-2433. **Vous avez jusqu'au 4 août pour compléter votre demande.**

RISQUE INCENDIE

L'été rime avec BBQ, fête et feu extérieur. Pour que vos fins de soirée se déroulent dans le plaisir, assurez-vous de poser les bons gestes afin de diminuer les risques.

Indice de feu

La SOFEU diffuse l'indice du risque incendie pour la province de Québec. Surveillez cet indice au cours de l'été pour connaître l'état du risque incendie. C'est la référence qui détermine si le Service de protection et d'intervention d'urgence suspend ou non l'émission de permis pour feu d'artifice et feu extérieur. En cas de risque extrême, évitez toutes activités qui génèrent des étincelles.

Pour de belles vacances en toute sécurité, faites preuve de vigilance!

Pour être utilisé de façon sécuritaire, votre barbecue doit être à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu. De plus, il doit être à une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.).

Avant de partir votre BBQ :

- ouvrez le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne;
- évitez de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage;
- surveillez votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction;
- ne jamais le déplacer lorsqu'il est allumé;
- fermez le robinet de la bonbonne de gaz une fois les cuissons terminées.

Faites l'entretien tel que recommandé dans le manuel d'instructions de votre appareil et vérifiez l'étanchéité des conduits lorsque vous changez de bonbonne.

Avant de faire un feu en plein air :

- assurez-vous qu'il n'y a aucune restriction en vigueur;
- veillez à avoir une source d'eau à portée de main ainsi qu'un emplacement sécuritaire;
- gardez à distance les bonbonnes de gaz propane et autres combustibles;
- avant de quitter, éteignez-le et vérifiez que toutes les braises sont complètement refroidies.

S'il devient hors de contrôle, faites le 911.

Feu à ciel ouvert et feux d'artifice sont interdits dans le périmètre urbain en tout temps.

DANGER D'INCENDIE

| | |
|-------------------|---|
| BAS | Risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée. C'est le bon moment pour allumer votre feu de camp. |
| MODÉRÉ | Risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien. faites uniquement des feux de petite dimension (1m x 1m maximum). |
| ÉLEVÉ | Risque d'incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre. n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h. |
| TRÈS ÉLEVÉ | Risque d'incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres. faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire. |
| EXTRÊME | Risque d'incendie de cimes de fortes intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable. Évitez de faire des feux. |

IMPORTANT
Les feux de camp sont proscrits lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert. Vérifiez les restrictions en vigueur.





PRÉVENTION

Visites de prévention résidentielle

Le Service de protection et d'intervention d'urgence commence ses visites de prévention résidentielle en juin, notamment pour vérifier les avertisseurs de fumée.

Lors de la visite, le pompier pourra, en plus de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée, donner des consignes de base aux occupants dans le but de les sensibiliser relativement aux dangers reliés aux incendies et aux moyens à prendre afin de les rendre moins vulnérables.

- L'avertisseur de fumée
- L'extincteur portatif
- Le monoxyde de carbone
- Foyer extérieur
- Secours adapté
- Matières dangereuses
- Risques particuliers

Secteurs visés pour 2023*:

Chemin Barrette - rue Olivier – rue Crépeau - Place des jardins
rue Olivier – rue De l'église - rue Sainte-Marguerite – rue Georges
- avenue du Castle – avenue du Parc - rang Castle D'autray, rue
Bibeau - rue de la Perdrix – place des Ruisseaux – secteur du Plateau
Ramsay -rue Arc-BeauBec – avenue Poirier – rue Benny – rue des
Chasseurs – rue du Loup – rue Suzanne

*Et les rues prévues en 2022 qui n'ont pas été complétées.

Vous n'habitez pas sur les rues mentionnées, mais aimeriez avoir de l'information ou même une visite de notre préventionniste? N'hésitez surtout pas à nous joindre.

450 889-5589 poste 7742 | www.st-felix-de-valois.com/nous-joindre



Sécurité routière

Il y a une intersection qui vous préoccupe? Vous avez une demande concernant la sécurité routière? Le conseil municipal a adopté la *Politique d'apaisement de la circulation en 2021* pour uniformiser les demandes à ce sujet. Il suffit de remplir un *Formulaire d'analyse de circulation* disponible à l'adresse : <https://st-felix-de-valois.com/politiques/>



CARSTAR[®]
Carrosserie et vitres d'auto
Carrosserie Éric Hénault

1520, ch. Barrette (Route 131)
St-Félix-de-Valois
stfelixdevalois@carstar.ca
450 889-8080

Un accident est si vite effacé[®]



Travaux en cours ou à venir

- Patinoire couverte réfrigérée (fin des travaux juin 2023);
- Aménagement d'une agora de lecture (été 2023)
- Aménagement de parcs (Alphonse-Robillard / Les Chasseurs) (automne 2023-printemps 2024)
- Aménagement de parc (Faubourg) (été 2023)
- Réaménagement du Centre Yvon-Sarrazin Phase 2 (été-automne 2023);
- Remplacement de la toiture de la Maison des jeunes et de l'AFEAS (été 2023);
- Prolongement de la rue Henri-L-Chevrette (automne 2023);

Signaler un animal blessé ou mort en bordure de route

Un exercice qui semble si simple révèle une certaine complexité selon le cas.

La base

Sur le réseau provincial (routes numérotées – 345, 348, 131 et chemin Barrette et de Saint-Gabriel), signalez-le au 511

Sur le réseau local 450 889-5589 poste 7700 ou via le formulaire de message en ligne www.st-felix-de-valois.com/nous-joindre

Un animal sauvage?

Si c'est un animal sauvage, certains animaux sont à déclaration obligatoire. Vérifiez auprès du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. 1 877 346-6763

Si vous êtes responsables de l'accident? (source Éducaloi) Collision avec un animal domestique

Si vous frappez un animal domestique, la première chose à faire est de s'arrêter sur les lieux de l'accident. Vérifiez si des personnes ont besoin d'assistance, par exemple le maître du chien que vous venez de heurter.

Il n'y a personne sur les lieux? Le propriétaire de l'animal ne peut être rejoint? La loi vous oblige à déclarer l'accident au poste de police le plus près si l'animal pèse plus de 25 kilogrammes. En cas de doute sur le poids de l'animal, mieux vaut ne pas prendre de chance et faire la déclaration quand même. Les amendes peuvent atteindre 300 \$ et 9 points d'inaptitude pourraient être inscrits à votre dossier de conduite.

Collision avec un animal sauvage

Si vous percutez un animal sauvage, la règle des 25 kilogrammes s'applique. Pas besoin, donc, d'appeler les policiers pour un écureuil... mais certainement pour un orignal!

Peu importe le poids de la bête, vous devez communiquer avec un agent de protection de la faune si l'animal fait partie de la « liste des animaux à déclaration obligatoire ». En plus du cerf et de l'orignal, cette liste comprend notamment le coyote, l'opossum, le dindon sauvage et tous les oiseaux de proie.

En tous les cas, appelez votre assureur.

Canalisation et fossé

Avant d'entamer des travaux dans vos fossés de canalisation ou de remblais, communiquez avec le Service des travaux publics pour savoir si vous pouvez procéder. Il se peut que vous ayez besoin d'un certificat du ministère de l'Environnement.

450 889-5589 poste 7700 ou par courriel à municipalite@st-felix-de-valois.com



Corridor de sécurité

Lorsqu'un véhicule de la Municipalité est immobilisé en bordure de route et que les gyrophares ou les flèches lumineuses sont activés, vous devez respecter les dispositions de l'article sur le corridor de sécurité :

1. Ralentissez.
2. Éloignez-vous au maximum du véhicule immobilisé, mais seulement après avoir vérifié que vous pouvez le faire sans danger.



Service de collecte d'encombrant

La Municipalité n'offre pas de collecte d'encombrant généralisée. Le service est offert selon le principe de l'utilisateur-payeur et est régi selon le *Règlement sur la tarification des services municipaux*. Pour un ramassage de moins d'une heure nécessitant un seul employé, le tarif de base est de 45 \$. Afin de vous renseigner sur la disponibilité et les coûts du service selon vos besoins, vous pouvez communiquer avec la réception au 450 889-5589 poste 7700.

Plainte, requête, signalement ou autres messages concernant l'état des routes?

Routes numérotées (131, 345, 348, chemin Barrette, chemin de Saint-Gabriel) 511

Autres routes : 450 889-5589 poste 7700 ou via le formulaire de message en ligne www.st-felix-de-valois.com/nous-joindre

En cas de signalement urgent hors des heures d'ouverture, composez le 450 889-5589, puis sélectionnez l'option pour joindre le service de garde d'urgence. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées afin que l'on puisse vous rappeler.



Entretien et propreté

Le règlement 040-2000 détaille certaines dispositions concernant l'entretien et la propreté dans la Municipalité. Les inspecteurs municipaux sont habilités à appliquer la réglementation. Voici des éléments importants à considérer :

- le propriétaire est responsable de l'état de sa propriété.

Est une nuisance :

- le fait d'accumuler ferrailles, véhicules hors d'état de fonctionnement et des pneus;
- le fait d'avoir une accumulation de branches, des herbes hautes ou autres amoncellements de déchets (meubles, déchets de construction, matelas, etc.);
- le fait d'avoir des arbres morts, malades ou endommagés de telle façon qu'ils soient dangereux ou qu'ils risquent de tomber.

Pour consulter le règlement : www.st-felix-de-valois.com/reglementation/

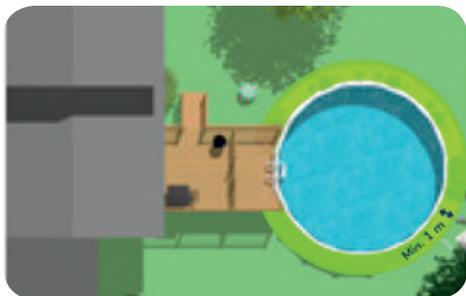


Règlement sur les piscines

Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec a été modifié et depuis juillet 2021, les piscines construites avant novembre 2010 n'ont plus de droits acquis.

Vous devez donc vous assurer que votre clôture est conforme :

- Les clôtures en maille de chaîne dont la taille est de plus de 30 mm devront être munies de lattes.
- Aucune structure ni aucun équipement fixe (meuble, rangement, filtreur) susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne doivent être installés à moins d'un mètre de celle-ci.
- Découvrez les détails du règlement en vigueur: <https://bit.ly/3Ljppj3>



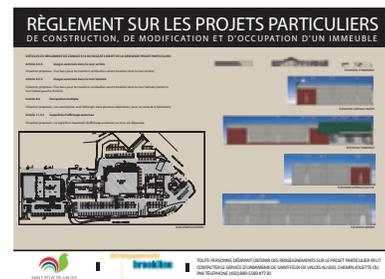
Qu'est-ce qu'un PPCMOI ?

Les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ont pour but de permettre la réalisation de travaux qui nécessitent des modifications aux règlements d'urbanisme. Ils sont particulièrement utiles pour les projets d'envergure ou plus complexes en regroupant d'un seul coup les demandes de modification règlementaires.

Un PPCMOI est une mesure d'exception. Cette procédure vise à permettre, à certaines conditions, qu'un projet soit réalisé malgré le fait qu'il déroge à la réglementation d'urbanisme, par exemple, relativement à la superficie, à la hauteur de bâtiment, au nombre d'unités ou au zonage. Par contre, ce n'est pas une carte blanche. Le projet est évalué en comité consultatif d'urbanisme et il doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme de la Municipalité et du schéma d'aménagement de la MRC de Matawinie.

Plusieurs étapes sont prévues par la loi qui les régit afin de s'assurer que ça ne devient pas un passe-droit : étude en Comité consultatif d'urbanisme, soirée de consultation publique, publication d'un panneau détaillant le projet avec plan et énumération des articles de règlements qui ne sont pas respectés, tenue de registre (vote), adoption au même format qu'un règlement (avis de motion, 1^{er} règlement, 2^e règlement), obligation de diffuser des avis publics à chaque étape, etc.

Avec la nouvelle politique de participation citoyenne, la Municipalité diffuse les informations relativement aux projets de PPCMOI sur le territoire dans la nouvelle section du site www.st-felix-de-valois.com/developpement/projets



Exemple de planche de projet



Les Marchés Rainville



Vos marchés IGA et Tradition vous offrent tout ce qu'il faut pour faire de votre été: un délice!!! Sur place, viandes coupe BBQ, légumes prêts à griller, rafraîchissements de toutes sortes, desserts glacés et bien plus... et si vous ne voulez pas sortir de votre piscine, profitez de notre service de commande et livraison sur iga.net

Notre équipe vous remercie de votre fidélité semaine après semaine



IGA

• LES MARCHÉS •
Tradition





GESTION DE L'EAU



La brigade bleue est en action dans la Municipalité afin de faire appliquer la réglementation sur le gaspillage d'eau potable. Nous demandons votre collaboration afin de limiter le gaspillage.

Rappel du règlement

L'utilisation d'un arroseur automatique s'approvisionnant à même l'eau de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, fleurs, potagers, arbres, arbustes ou autres végétaux, est permise uniquement aux jours et heures suivants :

- pour les propriétés dont le numéro civique est pair : les lundis et les jeudis, entre 21 h et 23 h.
- pour les propriétés dont le numéro civique est impair : les mardis et les vendredis, entre 21 h et 23 h.

En aucun temps l'eau provenant de l'arrosage ne doit ruisseler dans la rue ou sur les propriétés voisines.

Passez à l'action!

Plusieurs gestes très simples sont à la portée de tous afin de limiter l'utilisation d'eau à l'extérieur, car même si vous avez un puits, l'eau provient du même endroit.

- Utilisez un balai pour nettoyer les trottoirs et les entrées extérieures;
- Couvrez la piscine avec une toile solaire afin de réduire l'évaporation de l'eau;
- Ne laissez pas couler l'eau d'un boyau d'arrosage inutilement;
- Procurez-vous un baril récupérateur d'eau de pluie;
- Nettoyez votre véhicule avec une éponge et un seau d'eau;
- Redirigez l'eau des gouttières dans les plates-bandes ou sur le gazon;
- Évitez d'arroser inutilement la pelouse et les haies;
- Respectez les plages horaires de la réglementation municipale pour arroser votre pelouse ou vos plantes (même si vous avez un puits, arroser en plein soleil provoque l'évaporation de 30 % de l'eau utilisée et risque de brûler vos plantes)

Défi-Pissenlit

Saint-Félix-de-Valois a participé au Défi pissenlits cette année en retardant la tonte de la pelouse sur une partie des terrains municipaux afin de favoriser les pollinisateurs. Les pissenlits sont particulièrement bénéfiques aux pollinisateurs par la grande qualité de leur pollen. En plus de grandement favoriser la biodiversité, ce geste soutient les pollinisateurs qui sont responsables du tiers de la nourriture produite dans le monde. En augmentant la hauteur de votre lame et en semant une pelouse diversifiée (trèfle, mélilot, menthe, thym, etc.) vous favorisez également la biodiversité et la santé des pollinisateurs. De plus, votre pelouse devient plus résiliente à la sécheresse et aux ravageurs et ne nécessite pas d'arrosage!



DÉMÉNAGEMENT

Déchets et encombrants

Avec la période des déménagements qui approche, notez que vous devez disposer de vos encombrants (qui n'entrent pas dans vos bacs de matières résiduelles ou ne vous permettent pas d'en fermer le couvercle) à l'écocentre municipal situé au 4400, rue Beaudry.

Consultez l'article de la page 9 pour le service de collecte d'encombrant municipal.

Nous vous invitons à consulter l'application Ça va où? pour vous aider dans vos questionnements sur le tri des matières et des lieux pour disposer de certains déchets ultimes qui ne sont pas acceptés à l'écocentre (seringue, médicament périmé, pneu, etc.)

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/points-de-recuperation>

Un à trois bacs!

Les bacs de collecte appartiennent à la Municipalité. Vous ne devez pas les déménager ou vous en procurer au magasin. Un numéro de série les lie à votre adresse. **Le camion ne collecte que les bacs de la Municipalité.**

Pour faire la demande d'un nouveau bac, pour une demande de remplacement pour cause de bris ou pour demander un bac supplémentaire pour famille nombreuse (4 enfants et plus), communiquez avec le Service d'urbanisme:

Téléphone : 450-889-5589 poste 7732 ou par courriel à amenagement@st-felix-de-valois.com.

Déménagement et taxation

N'oubliez pas de communiquer au Service de la taxation votre changement d'adresse si vous demeurez propriétaires à Saint-Félix-de-Valois mais n'y résidez pas.

taxation@st-felix-de-valois.com





Politique de l'écocentre

N'oubliez pas de consulter la Politique de gestion de l'écocentre afin de vous éviter des déplacements inutiles.

- Il est offert sans frais aux citoyens de Saint-Félix-de-Valois sur présentation d'une preuve de résidence.
- Si vous avez un permis de rénovation pour une valeur de plus de 2000 \$, vous ne pouvez disposer de vos déchets à l'écocentre. Vous devez faire appel à un service de conteneur à domicile ou un écocentre privé.
- Lorsque l'écocentre est fermé, vous ne pouvez pas y laisser d'objet.

www.st-felix-de-valois.com/services/environnement/matieres-residuelles/

Programme de soutien

La Municipalité offre deux programmes de soutien à l'achat de nature écoresponsable.



Couches lavables :

Obtenez jusqu'à 100 \$ de soutien à l'achat d'un minimum de 20 couches lavables.



- Facture originale de l'ensemble de couches de coton (minimum de 20 couches)
- Preuve de résidence (compte de taxes, d'électricité, de téléphone, bail, etc.)
- Preuve de naissance de l'enfant

Toilette à faible consommation d'eau :

Les propriétaires qui désirent changer leur toilette pour une toilette à faible consommation d'eau pourront obtenir un soutien financier pouvant aller jusqu'à 100 \$ par toilette.

- Fournir une preuve de propriété
- Une photo de la toilette existante, avant les travaux (format minimal de 4" x 6")
- Une photo de la nouvelle toilette, après l'installation (format minimal de 4" x 6")
- Une copie de la facture indiquant le prix, le nom et les coordonnées du détaillant ainsi que le nom et numéro du modèle
- Une photo démontrant la certification « Watersense » ou la certification « MaP »

Pour les formulaires : www.st-felix-de-valois.com/vie-communautaire/liens-utiles/



PRESTIGE & QUALITÉ

valorisez VOS espaces



Producteur spécialisé en plantes annuelles, plantes fleuries, plants de légumes



C'EST LE MOMENT DE PARTICIPER AU CONCOURS FÉLIX EN FLEUR 2023!



Félix en fleur 2023



Concours des plus beaux aménagements horticoles!

PRIX:

- Meilleur aménagement résidentiel
- Meilleur aménagement commercial
- Meilleur aménagement de balcons ou jardinières
- Meilleure amélioration de l'année

Soumettez votre photo et le formulaire d'ici le 20 août 2023 midi.

culture@st-felix-de-valois.com

www.st-felix-de-valois.com/activites



SOUTIEN EN LOISIR

La Municipalité propose des programmes de soutien en loisir pour favoriser la pratique d'activité qui n'est pas offerte dans la programmation et pour soutenir les familles à faibles revenus.

Consultez la page 23 pour découvrir le programme

PARCS ET INSTALLATIONS

De nombreux parcs et installations se sont ajoutés au cours des dernières années. Que ce soit le réseau de sentiers de plein air pour la randonnée et le vélo de montagne, l'accès à la rivière du parc du Domaine-Crevier pour la pratique de sport nautique sans moteur, les terrains de pétanques, le terrain de basketball, la halte cycliste Desjardins Nord; ils ont tous été aménagés depuis moins de quatre ans. D'autres projets verront le jour cet été et au cours de la prochaine année. Découvrez-les, ils sont accessibles et gratuits!

www.st-felix-de-valois.com/loisirs/parcs-et-installations/



Jean Coutu



Julie Thibodeau & Priscillia Roy
Propriétaires

620, chemin Joliette,
St-Félix-de-Valois, Qc
J0K 2M0

Tél.: 450 889-5527
Fax labo.: 450 889-7560
Fax admin.: 450 889-4952



VENDREDIS EN MUSIQUE

11 AOÛT | 20 H
MATHIEU PROVENÇAL
Folk Rock

25 AOÛT | 20 H
LISA LEBLANC
Chiac Disco

PLACE DE LA CULTURE
 PRÉSENTÉ PAR:
 Desjardins **Bibeau.**

WWW.ST-FELIX-DE-VALOIS.COM/VENDREDIS-EN-MUSIQUE

FÊTE NATIONALE

PLACE DE LA CULTURE
(PLACE DE L'ÉGLISE)

23 JUIN

PASSE-MOÉ LA PUCK!

- 15H ♣ OUVERTURE DU SITE
- 20H ♣ HOMMAGE AU DRAPEAU ET MOT DE BIENVENUE
- 20H30 ♣ DISCOURS PATRIOTIQUE PAR JOCELYN THOUIN
- 20H35 ♣ FEU DE JOIE ET MUSIQUE (DJ)
- 21H15 ♣ FEUX D'ARTIFICE
- 21H30 ♣ SPECTACLE - PASSE-MOÉ LA PUCK!



Présentateur officiel
Hydro Québec

FÊTE NATIONALE QUÉBEC

En partenariat avec:
Québec





PROGRAMMATION ESTIVALE

LOISIRS ET CULTURE

Du plaisir tout l'été!

Suivez la page Facebook de la Municipalité et les publications du site Internet pour connaître les dates, heures, lieux et détails des activités!

16 et 30
août
20 h



CINÉMAS
PLEIN AIR

Dimanches
10 à 12 h
Dates à
déterminer

TENTES À LIRE

SORTIES
PLEIN AIR

Dates à
déterminer



WWW.ST-FELIX-DE-VALOIS.COM/ACTIVITES

Mon Jardin Secret Lanaudière
Boutique Cadeaux d'Artisans Locaux

450 221-8222

5206 Principale, Saint-Félix-de-Valois, (Qc) J0K 2M0
monjardinsecretlanaudière.com

Heures d'ouverture :
de 10h à 17h du mercredi au dimanche

Boutique adorable, original et unique!





« Ton aventure » est une campagne ludique où l'importance de la lecture au quotidien est mise de l'avant. Sous la forme d'un site Internet interactif, « Ton aventure » porte bien son nom puisqu'elle plonge des milliers de jeunes âgés de 6 à 16 ans et leurs familles dans une aventure excitante !

Les parents peuvent, quant à eux, découvrir des trucs et astuces faciles à appliquer au jour le jour. Ainsi, lors de sorties à la plage, en voiture ou au chalet, il est possible de jouer avec les mots en famille grâce aux activités proposées. Les jeunes, les familles et les organismes peuvent participer en ligne en créant leur profil sur le site.

Deviens un héros, c'est gratuit

Vernissage

Vous êtes conviés au vernissage des participants au cours de peinture de la programmation du printemps le 17 juin 2023 de 13 h à 16 h à la bibliothèque municipale. Vous pourrez visiter l'exposition sur les heures d'ouverture de la bibliothèque jusqu'au 21 juillet.



Une naissance un livre



Vous êtes maintenant l'heureux parent d'un tout-petit? Félicitations! Abonnez-le à la bibliothèque municipale pour recevoir gratuitement sa trousse du parfait bébé-lecteur.

- Le magnifique livre exclusif Une maman de l'auteur et illustrateur québécois Mathieu Lavoie
- Le guide Chantez avec votre enfant, réalisé en collaboration avec le Département d'orthophonie de l'UQTR
- Le guide Lire avec votre enfant, pour guider les parents dans le choix de livres
- Une édition spéciale du magazine Naître et grandir

Rendez-vous à votre bibliothèque pour obtenir une trousse du parfait bébé-lecteur ! Le programme Une naissance un livre est coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec.

Horaire d'été

À compter du 24 juin, la bibliothèque sera fermée le samedi jusqu'au 2 septembre inclusivement

Notez que la bibliothèque sera fermée pour les vacances de la construction du lundi 24 juillet au lundi 7 août inclusivement. Bonnes vacances!



21 juin
Journée nationale des peuples autochtones



Merci Merci Merci

Merci de fidéliser la seule chaîne d'alimentation québécoise et au plaisir de vous servir à votre prochaine visite!

METRO BOUCHER

Saint-Félix-de-Valois
450 889-4366



Ça se passait à Saint-Félix-de-Valois il y a 75 ans

1953, dure année pour le Sabre F-86

Il est à parier qu'à l'aube du vendredi 4 juin 1953, Monsieur Jean-Paul Aubin n'entrevoit pas la surprise qui l'attendait. Cet après-midi-là, vers quinze heures trente, un avion de chasse de type Sabre F-86 « Canadair » vint tout simplement s'écraser sur son terrain de Castle-Hill, ici à Saint-Félix-de-Valois.

L'appareil effectuait un vol de routine en provenance de Saint-Hubert, sur la Rive-Sud de Montréal. Monsieur Roland Aubin, témoin oculaire, affirma avoir vu des flammes s'échapper de l'avion avant que celui-ci ne percute le sol, provoquant un cratère de vingt pieds de diamètre par quinze de profondeur. Le pilote, de nationalité britannique, ne survécut malheureusement pas à l'impact.

Le spectaculaire incident se reproduisit vers le 19 août alors qu'un autre Sabre, toujours de Saint-Hubert, embrassa de plein fouet le plancher des vaches dans une vaste prairie de Saint-Bruno. L'homme aux commandes, le Lieutenant de section Robert Blake, eut la vie sauve grâce à son dispositif d'éjection qui le fit atterrir près de Beloeil.

Finalement, le 19 septembre, c'est le lac Ontario qui accueillit l'épave d'un F-86 alors que ce dernier y termina brutalement sa trajectoire, tuant le pilote qui tentait d'effectuer une récupération en boucle. Cette tragédie eut lieu lors du Toronto International Air Show.

Au-delà du coût en vies humaines, irremplaçables, ces accidents eurent un impact sur le budget de l'armée de l'air : le Sabre F-86 valait à l'époque 250 000 \$, près de trois millions en dollars d'aujourd'hui. À titre comparatif, le chasseur F-35 que le Canada projette d'acheter se vend environ 114 M\$ à l'unité. Souhaitons-leur meilleur sort!

SOURCES :

- L'Étoile du Nord, édition du 10 juin 1953 (numérisée sur banq.qc.ca)
- LaPresse, édition du 19 août 1953 (numérisée sur stbruno.ca)
- aviation-safety.net
- en.wikipedia.org
- ici.radio-canada.ca



La réalisation et l'impression de cette revue est faite par

IMPRIMERIE



CONCEPTION
GRAPHIQUE

IMPRESSION
COULEURS

IMPRESSION
NUMÉRIQUE

Tél. : 450 889-8747 • Fax : 450 889-8748

Des solutions sur mesure pour tous vos projets

imprpinard@citenet.net

www.imprimeriepinard.com

60, rue de la Station, Saint-Félix-de-Valois



Mot du député

Le Québec doit faire ses propres choix

À travers les débats sur la Loi sur les langues officielles, Mission parlementaire, impôt unique, ingénierie chinoise et gestion de l'offre

Fraîchement revenu d'une mission au Japon et à Singapour, je poursuis le travail au parlement fédéral.

Lors de ce voyage, j'accompagnais la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, dans le cadre d'une rencontre avec ses homologues du G7.

Cette mission fut extrêmement enrichissante et m'aura permis entre autres rencontrer la délégation générale du Québec à Tokyo ainsi qu'un grand nombre d'entreprises japonaises importatrices de produits québécois et canadiens. Entre autres, des rencontres avec des importateurs de fruits de mer de la Côte-Nord et les gens d'Olymel et de Porcs Canada m'auront permis de bien cerner les enjeux de ces industries. Notre passage à l'exposition agroalimentaire de Singapour aura également été l'occasion de tisser de nombreux liens et de bien saisir les enjeux auxquels font face nos exportateurs. Une expérience enrichissante me permettant de développer une vision globale de l'industrie et de nouveaux contacts qui me permettront de mieux travailler à assurer le succès de nos producteurs à l'étranger. Vous pourrez voir plus de détails relatifs à cette mission sur mes réseaux sociaux.

Au niveau local, j'ai été très déçu de voir que, pendant mon absence, le projet de loi pour un rapport d'impôt unique de mon collègue Alain Therrien, député de La Prairie, a été bloqué par les Libéraux et



le NPD. Il est totalement illogique et non productif que nous ayons à produire deux déclarations d'impôts alors qu'un arrimage serait facilement réalisable et permettrait une économie de ressources inestimable. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, nous pourrions faire tellement plus avec nos précieuses ressources.

Sur un autre sujet, la question de la possible ingénierie chinoise dans notre processus électoral est particulièrement troublante. Le financement chinois de la Fondation Trudeau et dans la circonscription du premier ministre s'ajoute aux soupçons d'ingénierie dans plusieurs autres circonscriptions et à l'existence de plusieurs postes de police chinois sur notre territoire. Une enquête publique et indépendante sur ces événements s'impose et vous pouvez compter sur le Bloc Québécois pour poursuivre le travail afin de l'obtenir.

Une bonne nouvelle pour terminer cette chronique : malgré de nombreuses tentatives d'obstruction de la part des conservateurs, notre projet de loi visant à protéger les productions sous gestion de l'offre a finalement passé l'étape du comité. Une belle victoire pour les producteurs de lait, d'œufs et de volaille, qui sont toujours mobilisés et qui ont fait pression sur les élus afin que cesse le blocage. Nous devons maintenant assurer l'approbation du projet lors de la troisième lecture et pendant son étude au Sénat. Je vous tiendrai au courant des développements.

Je vous invite à réagir à cette chronique en m'écrivant au yves.perron@parl.qc.ca

Au plaisir de vous voir bientôt en circonscription,

Yves Perron,

Député de Berthier-Maskinongé

Programme de crédit de taxes aux entreprises



Ce programme vise à soutenir l'implantation ou la rénovation d'entreprises sur le territoire de la Municipalité en octroyant un crédit pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ ou jusqu'à 5 % annuellement. L'aide se déploiera sur cinq ans et pourra représenter jusqu'à 100 % de l'augmentation de l'évaluation attribuable aux travaux la première année, pour atteindre 25 % la cinquième année.

La Municipalité invite les entreprises concernées à communiquer avec le Service d'urbanisme afin de valider leur admissibilité. Les informations sur le type d'entreprises admissibles, les conditions et

éléments à considérer dans la demande sont disponibles à la page www.st-felix-de-valois.com/developpement-industriel

CONCOURS de photos

Outils promotionnels à gagner!

PARTAGEZ VOS PLUS BEAUX PAYSAGES DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS POUR LE CALENDRIER MUNICIPAL 2024

DATE LIMITE 29 SEPTEMBRE

communications@st-felix-de-valois.com

YVES Perron
DÉPUTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ

Facebook Instagram YouTube Twitter

yvesperron.quebec

1 866 311-1210 | 819 228-1210 | yves.perron@parl.qc.ca

TOUS POUR LE QUÉBEC.



Zone des Moulins

La fin d'année arrive à grands pas à l'école des Moulins; c'est le moment de préparer nos élèves à la passation au niveau supérieur.

Pour nos élèves de 6^e année, le temps est venu pour eux d'ouvrir les portes du secondaire. Plusieurs activités d'arrimage ont permis de préparer ce passage, afin qu'il se déroule en douceur. Depuis mars, nos élèves pratiquent à utiliser un cadenas pour leur casier. Cette pratique diminue une inquiétude en lien avec la fameuse utilisation du cadenas, un gain profitable dans leur autonomie.

Une intervenante de l'école secondaire de l'Érablière vient aussi leur expliquer les différences entre le primaire et le secondaire. Les élèves apprennent à se repérer dans l'horaire et à utiliser efficacement leur futur agenda. Le 27 avril dernier, les élèves ont vécu diverses activités à l'école secondaire de l'Érablière. Les élèves du programme POM de secondaire 1 ont guidé les élèves lors de leur visite et les ont rassurés sur leur entrée au secondaire. Les élèves ont pu voir la transition entre les cours. Merci à toute l'équipe de l'école secondaire l'Érablière pour leur accueil chaleureux.

Depuis quelques semaines, les élèves de 4^e année du pavillon Ste-Marguerite vont dîner au pavillon Notre-Dame. Une belle façon de les mettre en contexte dans leur futur pavillon. Les élèves sont heureux de côtoyer leurs amis à nouveau sur l'heure du dîner et apprivoisent tranquillement leur nouvel espace pour septembre prochain.

Pendant que nous préparons nos finissants pour le secondaire, nous accueillons nos futures maternelles pour un premier contact avec l'école. Le vendredi 12 mai dernier, nos futurs élèves et leurs parents sont venus visiter l'école. D'autres activités auront lieu d'ici juin, afin de se familiariser avec leur futur milieu de vie. Un plant de tomates a été remis à chaque copain lors de leur visite, afin qu'ils puissent en prendre soin cet été. Plus le plant de tomates grandira pendant l'été, moins il restera de jours avant de débiter la belle aventure de la maternelle à l'école des Moulins.

La préparation aux changements facilite grandement la transition à venir. À l'école des Moulins, le bien-être de nos élèves est une valeur qui nous tient à cœur !

Marie-Christine Hivon

Directrice

Zone de l'Érablière

Dans les mois précédents, des activités se sont déroulées à l'Érablière. Les élèves du groupe POM de troisième secondaire ont, par exemple, organisé une collecte de sang le 27 mars dernier. Merci à tous ceux qui sont venus nous voir et qui nous ont accordé de leur temps. Ce geste est d'une valeur inestimable et sauve la vie de nombreuses personnes.

De plus, la finale du Génie inventif de l'école a eu lieu le 29 mars. Les élèves devaient créer un bolide fait de matériaux recyclés qui respectait certaines consignes. Pour le premier cycle, le gagnant est Félix Tremblay. Pour le deuxième cycle, la troisième place revient à Félix Charbonneau, la deuxième place revient à Rosalie Forest et Dylan Héту. Finalement, en première place, bravo à Charline Rochon et Rosie Côté!

Aussi, Pâques était au rendez-vous à l'Érablière. Des activités ainsi que plusieurs prix ont été accessibles pour tous sur l'heure du midi le 6 avril. Durant la semaine du 17 au 21 avril, une English Week a eu lieu. Deviner le nombre de jujubes du pot, un karaoké, un film, un bingo et devoir porter un chandail avec une écriture anglaise ont été les activités organisées à cette occasion. Merci à tous les participants!

Pour conclure, une classe de secondaire 5 a également participé à un concours d'écriture pour une pièce de théâtre sociale nommée Scriptarium portant sur le thème de l'héritage familial. Les textes de deux étudiants de notre école ont été sélectionnés parmi plusieurs écoles du Québec pour faire partie du texte final. Félicitations à Juliette Aubin et Xavier Dumais pour votre créativité!

La fin d'année approche à grands pas, ne vous découragez pas!

Alice Aubin et Elizabeth Joly





AINÉS



15 juin – Journée contre la maltraitance des aînés

Plusieurs ressources sont offertes pour contrer la maltraitance :

• **Programme pair** : service gratuit et personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés quotidiennement pour s'assurer de leur bon état de santé. 1-888-882-1086

• **Ligne Aide Abus Aînés** 1 888 489-2287

• **Régime de protection du Curateur public du Québec** : en cas d'incapacité, un mandat de protection peut être demandé afin de déterminer une tutelle, une curatelle ou un régime de conseiller majeur afin de veiller aux bons soins d'un proche.

Pour en apprendre plus : <https://www.st-felix-de-valois.com/loisirs-culture-et-vie-communautaire/vie-communautaire/aines/>

Crédit d'impôt pour Proche-aidant

Afin de reconnaître le rôle essentiel qu'elles exercent, le gouvernement du Québec offre un crédit d'impôt remboursable aux personnes aidantes définies comme :



Lanaudière

- toute personne aidant une personne de 18 ans ou plus atteinte d'une déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques et qui a besoin d'assistance pour accomplir une activité courante de la vie quotidienne;

- toute personne aidant un proche âgé de 70 ans ou plus et qui cohabite avec celui-ci, à l'exception du conjoint.

Si vous êtes dans l'une de ces situations, vous pourriez avoir droit à un crédit d'impôt de 1299 \$. Si le revenu annuel de la personne que vous aidez est inférieur à 31 000 \$, vous pourriez recevoir un crédit supplémentaire. Il est possible de demander le crédit d'impôt rétroactivement jusqu'à 10 ans. Vous pouvez également le partager entre plusieurs personnes (maximum de 4).

Renseignez-vous pour connaître les critères d'admissibilité et les formulaires à remplir.

Maraîcher de St-Félix à votre service depuis 2008!



Nous faisons la **LIVRAISON À DOMICILE** de votre panier de fruits et légumes biologiques **TOUTE L'ANNÉE**.

Seulement ce que vous aimez, quand vous voulez!

Pas de contrat, **QUALITÉ** et **FRAÎCHEUR GARANTIE**.

Nous offrons aussi du café, du miel, du sirop d'érable, les produits laitiers de La Vallée Verte, le pain de La Grigne, les pousses fraîches de la Ferme La Vraie Vie et bien plus encore.

Vous ne voulez pas de panier, mais aimeriez venir chercher vos produits?

Téléphonez-moi pour prendre rendez-vous:

450.889.8680



330 rang des forges est,
St-Félix de Valois

monpanierbio.com

Yan Beaudry,
votre jardinier-maraîcher dévoué!





Socialisation 50 ans et +

Il reste encore deux cafés-rencontres gratuits pour le plaisir de se rencontrer à la maison de la culture de Saint-Alphonse-Rodriguez au 20, rue de la plage de 13 h à 15 h 30 les 8 et 22 juin prochain. Pour informations : 1-888-882-1086



Vous avez besoin d'un transport pour vous y rendre?

Avez-vous pensé au transport adapté? Service offert 7 jours par semaine de 6 h 30 à 23 h 30, 365 jours par année.

Service offert à tous les résidents de la MRC de Matawinie sur le territoire de la MRC. Plusieurs destinations à l'extérieur de la MRC de Matawinie sont également offertes.



Comment réserver un déplacement?

Pour réserver un déplacement, il est important de contacter le Centre de réservation le jour ouvrable précédant celui-ci au 1 877 305-1160

<https://mrcmatawinie.org/transport-adapte>

Pensez au covoiturage et au circuit régional. Découvrez l'offre de service de transport de la MRC <https://mrcmatawinie.org/transport>

FAMILLE

Soutien aux logements



Habitation à loyer modique et supplément de loyer

L'Office municipal d'habitation de Saint-Félix-de-Valois (OMH) gère le parc de logements à prix modique ou abordable pour personnes à faibles revenus (en emploi ou sans emploi). L'OMH gère également le programme de supplément de loyer.

(450) 834-3317

info@ohmatawinie.com

Programmes d'amélioration de l'habitat

La MRC de Matawinie offre le *Programme d'adaptation de domicile* pour les personnes avec handicap ainsi que le *Programme Réno Région* pour les propriétaires à faibles revenus.

<https://mrcmatawinie.org/programme-damelioration-de-lhabitat>

1 800 264-5441 poste 7003

Programmes de transition énergétique

Le gouvernement du Québec offre quatre programmes afin de soutenir la performance écologique du parc immobilier : Rénoclimat, Chauffez-vert, Éconologis et Novoclimat. Découvrez-les : <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel>



**18 Juin
Joyeuse fête des
Pères à tous les
papas!**

Soutien en loisirs

La Politique de reconnaissance offre aux familles un soutien pour l'inscription des 17 ans et moins à des activités que la Municipalité n'offre pas dans sa programmation. Le soutien est aussi disponible pour les 55 ans et +.

Soutien aux inscriptions

Soutien jusqu'à 20 % de la valeur de l'inscription pour un maximum de 225 \$.

Soutien aux compétitions

Soutien jusqu'à 10 %, pour un maximum de 100 \$/ personne ou 500 \$/ équipe.

Accès-loisirs

L'accès à certains cours de la programmation de la Municipalité est gratuit selon le revenu familial. Le programme permet aussi de compenser le 80 % manquant du Soutien aux inscriptions.

Pour découvrir les critères des programmes et accéder aux formulaires:

www.st-felix-de-valois.com/loisirs/soutien-en-loisirs

Pour information : culture@st-felix-de-valois.com | 450 889-5589 poste 7717

Fin des classes et motivation

La fin des classes arrive rapidement. Cette période d'étude et d'examens est généralement plus intense pour nos jeunes. L'encouragement et le soutien de leur entourage deviennent alors très importants. Cette période peut être d'autant plus exigeante si ceux-ci travaillent. Maintenir sa motivation peut être un défi. De plus, trouver un équilibre entre les études et le travail n'est pas toujours facile.

Le CREVALE vous invite à souligner la Journée des finissants le 16 juin prochain. C'est une belle occasion de célébrer les jeunes Lanaudois et de les féliciter pour leur accomplissement. BRAVO!





VIE COMMUNAUTAIRE

Soutien aux organismes

La Municipalité offre plusieurs programmes de soutien aux organismes via la Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté :

- Soutien aux activités • Soutien matériel et technique
- Programme d'implication des organismes lors des activités

Si votre organisme souhaite en bénéficier, complétez d'abord la demande de reconnaissance. Plein d'avantages y sont associés.

<https://st-felix-de-valois.com/services/reglements-municipaux/politiques/reconnaissance/>

Radio amateur



La radio amateur nous est souvent représentée dans les films de catastrophe où tous les réseaux de communications sont détruits. Nous avons pu constater en mai 2022 qu'il suffit d'une tempête de grands vents pour que la réalité nous rattrape. Il existe pourtant une communauté très dynamique de passionnés qui maintient un

réseau de radio à ondes courtes sur l'ensemble de la planète. Le parc Pierre-Dalcourt a été inscrit comme site où seront pratiquées des activités de radio amateur. L'activité se nomme POTA (Parks On The Air) et vous pouvez en apprendre davantage à l'adresse <https://parksontheair.com>.

Parmi les différentes formes de compétitions en radio amateur, il existe une activité qui consiste à s'installer dans un parc et contacter d'autres radios amateurs se trouvant aussi dans des parcs. Le parc Pierre-Dalcourt s'est vu attribuer l'indicatif: VE-2269.

| | |
|--|---|
| <p>45e congrès AA Joliette et Lanaudière-Nord Districts 90-03 et 90-26</p> <p>SE LIBÉRER DANS L'AMOUR</p> <p>16 juin 18 h à 22 h 17 juin 9 h à 23 h</p> <p>École secondaire Thérèse-Martin, 916, rue Ladouceur, Joliette</p> <p>8 \$ en prévente 10 \$ à la porte</p> <p>Pour info: Jacques G : 514 726-4587 congres.district9003@gmail.com congres.district9026@gmail.com</p> | <p>Partages, musique, pièce de théâtre, danse, ballon rouge.</p> <p>Cantine Espace pour roulotte dans le stationnement Garderie</p> |
|--|---|

1^{er} anniversaire de la clinique de massothérapie



La clinique de massothérapie Marie-Claude Bergeron qui regroupe 11 professionnelles du domaine de la détente et des soins corporels célèbre son premier anniversaire lors d'une journée porte ouverte le samedi 3 juin de 13h à 17h. Tirage, cadeaux, surprises, démonstrations, etc. Félicitations à l'équipe et bon succès pour la suite!

Club Fadoq Saint-Félix-de-Valois



L'assemblée générale annuelle de la Fadoq St-Félix-de-Valois s'est tenu le 26 avril 2023 à 13h30 au Centre Pierre-Dalcourt en présence de 43 membres actifs.

Suite à l'élection, voici le nouveau Conseil d'administration de votre Club : Gilles Gravel, président / Haydée Robert, vice-présidente / Linda Heaton Tessier, trésorière / Robert Morin, secrétaire / Monique Paquin, administratrice / Monique Desrosiers, administratrice et Jean-Guy Godin, administrateur.

Félicitations pour vos nominations et bon succès dans votre mandat!

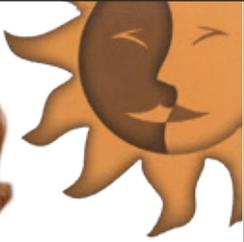
Consultez la page Facebook @clubfadoqstfelixdevalois pour l'horaire de la reprise des activités en septembre 2023. Les administrateurs souhaitent un bel été et de Bonnes Vacances à tous ses membres.



Coiffure & Bronzage
Hola Sol

450 889-1888
5306, rue Principale (suite 101)
Saint-Félix-de-Valois, Qc J0K 2M0

Virginie, notre
nouvelle
barbière et
coiffeuse
pour femme

Bronzage
18 ans+

Projet de maison? Laissez-nous vous guider



**Bénéficiez d'un
accompagnement
clés en main¹ :**

- Taux hypothécaires compétitifs²
- Assurance prêt³
- Assurance habitation⁴
- Conseils personnalisés

desjardins.com/maison

 **Desjardins**
Caisse de Joliette et
du Centre de Lanaudière

1. Les produits peuvent être choisis indépendamment les uns des autres et le taux hypothécaire n'est pas déterminé en fonction de l'adhésion à d'autres produits. 2. Sous réserve de l'approbation du crédit par Desjardins. Certaines conditions d'exclusion et limitations peuvent s'appliquer. Les produits hypothécaires sont offerts en fonction de vos besoins; consultez un conseiller Desjardins afin de déterminer ceux qui vous conviennent. 3. Produit offert par Desjardins Assurances. Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. 4. L'assurance habitation est un produit de Desjardins Assurances générales inc. au Québec, manufacturier de produits d'assurance auto, habitation et entreprise, et de Certas direct, compagnie d'assurances en Ontario, souscripteur de produits d'assurance auto et habitation.